

**République Française**  
Arrondissement de CHATEAU-GONTIER  
Département de la Mayenne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

*DE LA COMMUNE DE LA ROË (53350)*

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaéтан, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le premier juin deux mil vingt-trois.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le premier juin deux mil vingt-trois.

**Étaient présents** : Mme BOISHUS Justine, M. CHADELAUD Gaéтан, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule, M. MERLIER Claude et M. PESLERBE Jean-Claude formant la totalité des membres en exercice.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, Mme BOISHUS Justine a été élue pour assurer ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Délibération 2023-30 : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

**a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. MERLIER Claude, M. PESLERBE Jean-Claude, Mme DREUX Sonia, Mme BOISHUS Justine. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**b) Élection du délégué**

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. CHADELAUD Gaéтан : 9 voix

M. CHADELAUD Gaéтан ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu délégué en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

### C) Élection des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Mme GIRET Marie-Paule : 9 voix
- M. PESLERBE Jean-Claude : 8 voix
- Mme COUILLARD Nancy : 8 voix

- Mme GIRET Marie-Paule ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.
- M. PESLERBE Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
- Mme COUILLARD Nancy ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

**COMMUNE DE LA ROE**

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 09 juin 2023**

<b>N° délibération</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>N° page</b>
2023-30	Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs	26

CHADELAUD Gaéтан	Maire	
PESLERBE Jean-Claude	Adjoint	
GIRET Marie-Paule	Adjoint	
BOISHUS Justine	Adjoint	
DERSOIR Sylvain	Conseiller	
MERLIER Claude	Conseiller	
DUCHET Charles	Conseiller	
DREUX Sonia	Conseiller	
COUILLARD Nancy	Conseiller	